



BSV n°08-18 le 5 avril 2018 (Semaine 14)

Le réseau Colza Normandie est constitué de 95 parcelles dont 83 ont été visitées au moins une fois depuis la reprise. 51 parcelles ont été observées ce mardi et mercredi.

Cette semaine, **le colza est majoritairement au stade E** (Boutons terminaux séparés avec allongement des pédoncules). Les premières fleurs sont visibles par ci par là.

Un nouveau vol de charançons de la tige du colza a été observé depuis 7 jours mais le pic de vol est à présent derrière nous. **Les méligèthes, déjà remarqués la semaine dernière, maintiennent leur activité avec de fortes variations d'infestations selon les parcelles.** Le colza, sous réserve qu'il soit sain et poussant, est capable de supporter la présence des méligèthes sous les seuils qui font référence depuis longtemps.

Le risque vis-à-vis des ravageurs est donc souvent avéré, alors que les conditions météo ne facilitent pas les interventions destinées à gérer les risques et préserver le potentiel.

Les parcelles affectées par la présence de larves d'altises sont relativement fréquentes.



### Animateur référent

Jean LIEVEN  
TERRES INOVIA  
06.83.04.29.10  
j.lieven@terresinovia.fr

### Animateur suppléant

Guy ARJAURE  
TERRES INOVIA  
05.46.07.38.28  
g.arjaure@terresinovia.fr

### Directeur de la publication

Daniel GENISSEL  
Président de la Chambre  
régionale d'agriculture de  
Normandie

BSV consultable sur les sites  
de la DRAAF, des Chambres  
d'agriculture et des partenaires du  
programme

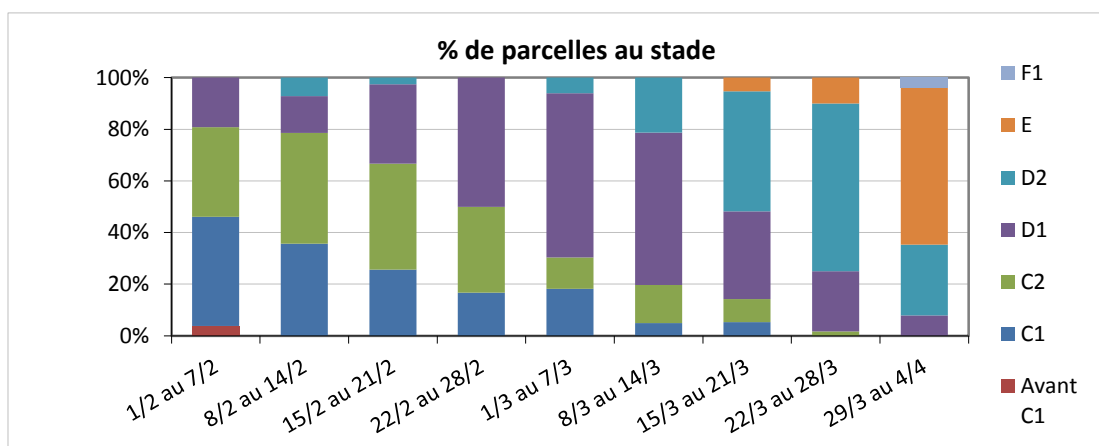
### Abonnez-vous sur

[www.chambre-agriculture-normandie.fr](http://www.chambre-agriculture-normandie.fr)

Action pilotée par le Ministère chargé  
de l'agriculture et le Ministère chargé  
de l'environnement, avec l'appui  
financier de l'Agence Française pour  
la Biodiversité, par les crédits issus  
de la redevance pour pollutions  
diffuses attribués au financement du  
plan Ecophyto2.



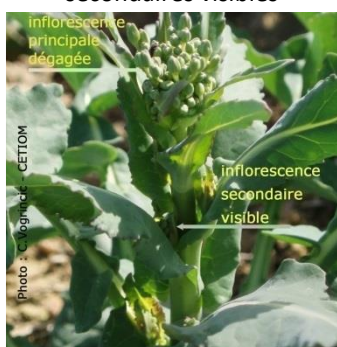
## Stade E majoritaire – bientôt le début de la floraison



### Rappel sur le repérage des stades

#### Stade D2

Inflorescence principale  
dégagée, inflorescences  
secondaires visibles



#### Stade E

Boutons séparés, les  
pédoncules s'allongent



#### Stade F1

Premières fleurs ouvertes sur  
50 % des plantes



## Charançon de la tige : encore de nouvelles arrivées mais pic de vol derrière nous

### Observations en parcelle

11 des 39 cuvettes relevées cette semaine ont capturé le ravageur, soit 29 % des situations (contre 57 % la semaine dernière).

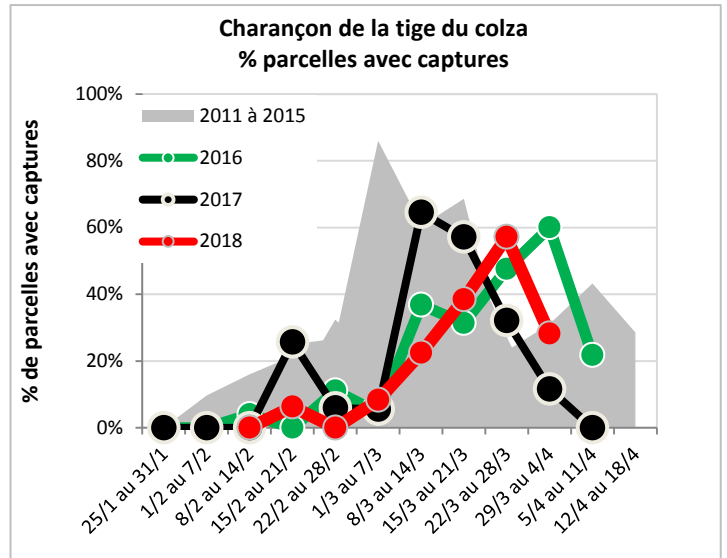
Dans les pièges positifs, le nombre de captures varie de 1 à 5 charançons de la tige du colza, la moyenne est de 2,7 (contre 3,6 il y a une semaine).

2 parcelles signalent des dégâts de déformations de tige (AUZOUVILLE-SUR-RY-76 et QUITTEBEUF-27).

### Observations au labo (dissection d'insectes)

A partir de lots en provenance du Calvados et de l'Orne (prélèvements en cuvette en date du 26 et 27 mars), la FREDON Basse-Normandie a diagnostiqué la présence de 30 à 50 % de femelles aptes à pondre.

Les piqûres sont donc désormais bien probables dans les parcelles ayant soulevé la présence du ravageur.



**Charançon de la tige du colza**  
Nb de captures du 28/03 au 04/04/2018



**Charançon de la tige du colza**  
Nombre de captures du 21 au 27/03/2018



**Charançon de la tige du colza**  
Nombre de captures du 14 au 20/03/2018



### Période de risque

La période de risque conjugue la présence de femelles aptes à pondre et la présence de colza aux tiges principales tendres. **La période de risque principal commence au stade C2 et se prolonge jusqu'au stade E.**

### Analyse de risque vis-à-vis du charançon de la tige

**Le colza est toujours exposé au risque à ce jour, d'autant plus que les tiges sont en pleine croissance et les femelles aptes à pondre.**

**Si ce n'est fait, le risque est, dans la mesure du possible, à prendre en compte bien que les conditions météo rendent particulièrement ardues les interventions cette année et que la priorité soit souvent donnée à d'autres chantiers de travail.**

*Pour mémoire : La seule présence du ravageur dans une parcelle est considérée comme un risque. Ce sont les pontes des femelles qui sont préjudiciables à la culture (les pontes ont lieu 8 à 10 jours en moyenne après l'arrivée des femelles en parcelle). Les dépôts d'œufs provoquent une désorganisation des tissus qui composent la tige.*

*Les piqûres « pleine tige » déposées en phase d'élongation vigoureuse (conditions poussantes) provoquent de plus gros dégâts (éclatements de tiges). La nuisibilité est conditionnée par l'état du colza, le nombre de piqûres et la dynamique de croissance des tiges. Toute piqûre - même assez haute et/ou tardive - participe à amoindrir la fonctionnalité de la circulation de sève dans la tige et sensibilise la plante au stress hydrique*



**Ce bulletin est une publication gratuite réalisée en partenariat avec :**

AGRIAL, CA 14, CA 27, CA 61, CA 76, COOP CAPSEINE, COOP DE CREULLY, D2N, DRAAF NORMANDIE, FREDON HAUTE-NORMANDIE, LEPICARD AGRICULTURE, SEVEPI et les producteurs

## Les méligèthes maintiennent la pression malgré le vent et la pluie Attention à d'éventuelles nouvelles arrivées en fin de semaine

### Observations

L'insecte a été repéré sur plantes dans 31 parcelles sur 43 observées (soit 72 % des parcelles contre 65 % et 25 % les 2 semaines précédentes). **Tous les secteurs de Normandie peuvent être concernés.**

Dans les parcelles avec méligèthes, les niveaux d'infestation varient de 1 à 100 % de plantes porteuses (moyenne = 43 % contre 60 et 36 % les 2 semaines précédentes).

Dans les parcelles avec comptages précis d'insectes, on enregistre jusqu'à 25 méligèthes par plante. Tous stades confondus, la moyenne est égale à 3,1 méligèthes/plante (contre 2,3 la semaine dernière).

### Période de risque

Du stade D1 au stade F1 - floraison engagée.

### Seuils indicatifs de risque

La gestion de ce ravageur consiste à maintenir la population à un niveau acceptable pour que la floraison puisse s'engager franchement et que les capacités de compensation puissent s'exprimer au maximum. Plus la culture est vigoureuse (ce qui est le cas cette semaine), plus elle peut faire face à des attaques de méligèthes, même importantes.

**Un seuil unique n'est donc pas suffisant pour décider ou non d'une intervention. La notion de seuil doit être déclinée selon le contexte :**

Etat de la culture	Seuil indicatif de risque en fonction du stade de la culture	
	Stade boutons accolés (D1)	Stade boutons séparés (E)
<b>Colza handicapé</b> , peu vigoureux, conditions environnementales peu favorables aux compensations *	1 méligèthe/plante	2-3 méligèthes/plante
<b>Colza sain et vigoureux</b> , bien implanté, dans un sol profond et en l'absence de stress printanier significatif	Généralement pas d'intervention justifiée. Reportez la prise de décision au stade E	6-9 méligèthes/plante

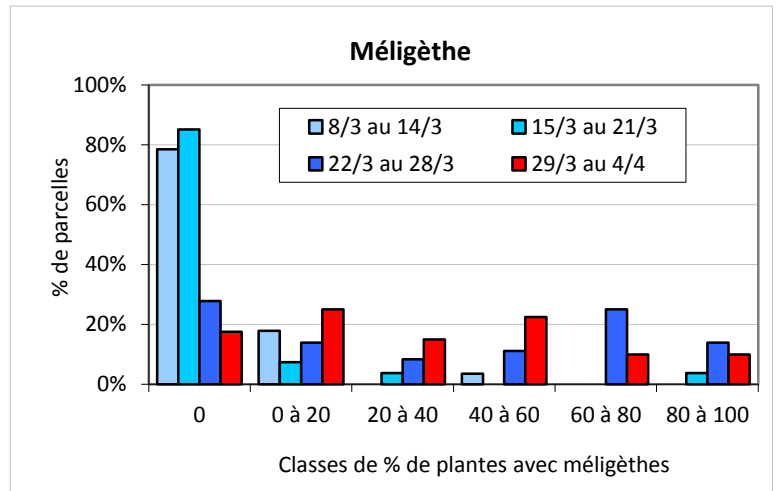
\*températures basses, risque stress hydriques à floraison, dégâts parasitaires ou accidents climatiques antérieurs, sols superficiels, etc.

### Analyse de risque méligèthes

- 10 parcelles sur 15 (soit 66 %) au stade D2 dépassent le seuil « colza handicapé » de 1 méligèthe par plante.
- 9 parcelles sur 26 (soit 35 %) au stade E dépassent le seuil « colza handicapé » de 2 méligèthes par plante.
- 2 parcelles sur 26 (soit 8 %) au stade E dépassent le seuil « colza sain et vigoureux » de 6-9 méligèthes.

**Le risque est réel et en augmentation depuis la semaine dernière. Il reste toutefois très variable et inféodé à chaque situation parcellaire.** Les insectes étant très mobiles, l'infestation observée à un instant T peut évoluer dans le temps, à la baisse comme à la hausse. Il est donc important de faire un contrôle de présence avant toute gestion du risque.

**Les colzas les moins aptes à compenser (avec accidents climatiques et sanitaires) méritent une vigilance forte.**



**Ce bulletin est une publication gratuite réalisée en partenariat avec :**

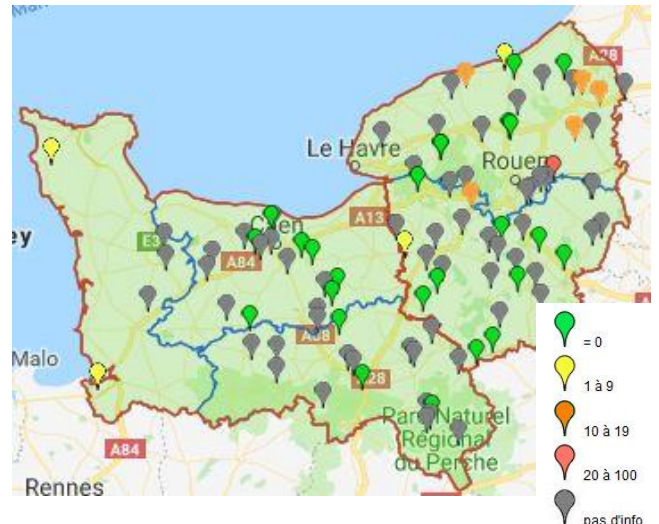
AGRIAL, CA 14, CA 27, CA 61, CA 76, COOP CAPSEINE, COOP DE CREULLY, D2N, DRAAF NORMANDIE, FREDON HAUTE-NORMANDIE, LEPICARD AGRICULTURE, SEVEPI et les producteurs

## Un peu de cylindrosporiose – mais le risque est relativement faible

**Observations** : sur 60 parcelles ayant fait l'objet d'observation de cylindrosporiose depuis 1 mois, 21 indiquent la présence de la maladie (de 5 à 40 % de plantes avec symptômes dans ces situations)

La maladie n'a que très légèrement évolué cette semaine.

Ci-contre, les observations (% de plantes avec symptômes) géolocalisées réalisées lors de la semaine écoulée



**Période de risque** jusqu'à G4.

**Seuil indicatif de risque** aucun seuil existant

## Larves d'altises + excès d'eau = capacités de compensation mise à mal

**20 à 30 % des parcelles seraient à ce jour pénalisées** par les infestations larvaires conjuguées ou non aux accidents et stress climatiques hivernaux (excès d'eau notamment, vague de froid tardive).

**La gravité des dégâts est variable** (5 à 80 % de pieds « buissonnants ») et dépendante de l'abondance de larves par plante, de l'état de nutrition en éléments minéraux et de l'activité photosynthétique de la culture.

**Une fois touché, le colza est moins apte à faire face et à corriger tout dysfonctionnement ultérieur** causé par des bio-agresseurs ou par une météo défavorable. Il est donc indispensable de ne pas abaisser la vigilance.



Terres Inovia – 04 avril 2018



Terres Inovia – plante au port « buissonnant »

## Les abeilles butinent, protégeons les !

**A l'approche de la floraison, respectez les bonnes pratiques phytosanitaires :**

Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.

Par dérogation, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, en dehors de la présence des abeilles, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence des abeilles".

Il ne faut appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.

Afin d'assurer la pollinisation des cultures, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut veiller à informer le voisinage de la présence de ruches. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut éviter toute dérive lors des traitements phytosanitaires.

**Prochain BSV Colza 11 avril 2018**

**Ce bulletin est une publication gratuite réalisée en partenariat avec :**

AGRIAL, CA 14, CA 27, CA 61, CA 76, COOP CAPSEINE, COOP DE CREULLY, D2N, DRAAF NORMANDIE, FREDON HAUTE-NORMANDIE, LEPICARD AGRICULTURE, SEVEPI et les producteurs